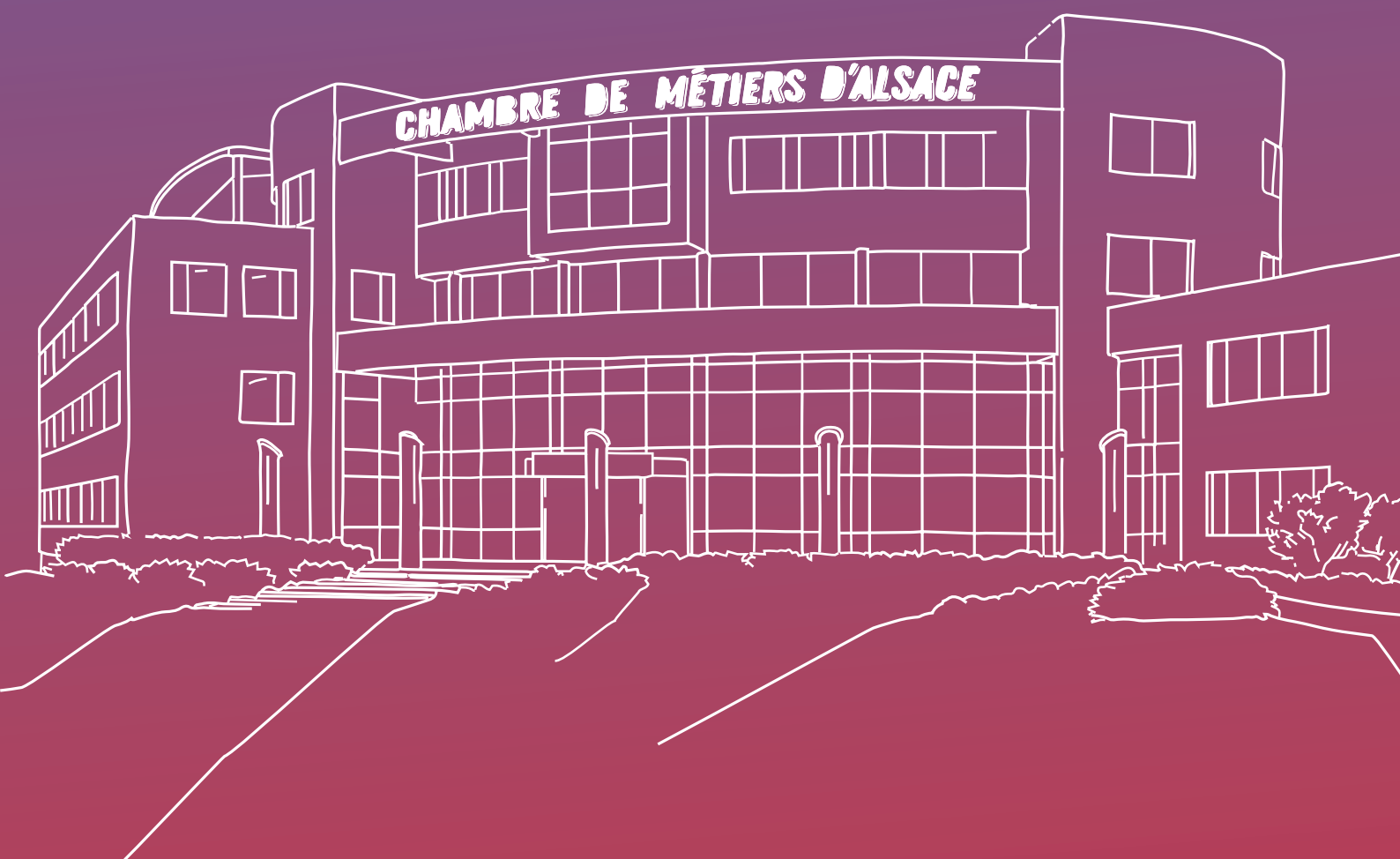


PROJET DE MANDATURE



2021-2026

Le mot du Président



Jean-Luc
HOFFMANN

Une nouvelle équipe a été élue en novembre 2021 pour gérer la Chambre de Métiers d'Alsace au cours de la période 2021-2026.

5 années, avec un seul objectif en tête : servir au mieux les intérêts de l'artisanat alsacien.

Ce document est une synthèse des axes structurants du projet de mandature. L'action quotidienne des élus et des agents de la CMA s'en inspire tout en restant à l'écoute permanente des besoins conjoncturels de nos entreprises.

Autour de ces **6 orientations fortes** :

1. **Simplifier et faciliter** la vie des entreprises,
2. **Former** l'artisanat d'aujourd'hui et de demain,
3. **Soutenir** l'économie de proximité,
4. **Promouvoir** l'excellence,
5. **Rendre plus accessible** l'offre de service de la CMA,
6. **Construire** l'artisanat de demain.

Nous nous engageons à rester mobilisés pour faire rayonner la première entreprise d'Alsace, avec l'artisanat @ cœur !



Faciliter la vie des entreprises

Simplifier les démarches
des entreprises.

Nos actions

- **Personnaliser** la relation avec nos clients grâce à des interlocuteurs dédiés, un contact professionnel et réactif et **assurer** un suivi de leur parcours dans nos outils, pour une réponse globale à leurs besoins ;
- **Développer** la dématérialisation de notre offre à travers notre site institutionnel et la création d'un portail à l'ergonomie intuitive (*documents personnels, prise de rendez-vous, webinaires, replay, signature numérique...*) ;
- **Rendre** notre offre de service facilement accessible ;
- **Accompagner** le client et **faciliter** ses démarches grâce à nos experts (*économiques, de la formation, pour l'accompagnement au contrat d'apprentissage, juridiques...*) à compter de la création de l'entreprise jusqu'à sa transmission ;
- **Mesurer** la satisfaction sur nos prestations et les adapter.



Former l'artisanat d'aujourd'hui et de demain



Assurer le développement
des compétences et fournir
des ressources humaines qualifiées
aux entreprises artisanales.
Former, des plus jeunes aux adultes
en reconversion, des chefs
d'entreprises aux salariés.

Nos actions

- **Informier et attirer** les jeunes sur la voie de l'apprentissage, contribuer au processus d'orientation (*du collège à l'université*) ou de réorientation professionnelle, encourager la culture de l'entrepreneuriat ;
- **Proposer** aux artisans une offre de développement des compétences tout au long de la vie, accessible et correspondant à leurs besoins ;
- **Individualiser** les parcours de formation (*sur mesure*), attirer les nouveaux publics de la formation (*adultes en voie de requalification, ...*) développer les relations avec les partenaires de l'emploi et de la formation (*OPCO...*) pour mieux répondre aux évolutions des métiers, former des femmes et des hommes « prêts à l'emploi » ;
- **Garantir** le développement des compétences en attirant et fidélisant des formateurs de qualité, un corps professoral hautement qualifié, possédant une connaissance approfondie de l'entreprise ;
- **Moderniser, agrandir et développer** nos centres de formations. Augmenter l'offre de formation, en maintenant l'exigence de qualité.



Soutenir l'économie de proximité

Favoriser le développement et la modernisation des entreprises artisanales. Nous positionner comme un « apporteur de solutions » et participer à la vitalité de l'économie de proximité. Assurer un maillage territorial optimal avec l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires en Alsace.

Nos actions

- **Développer** notre offre de service et nos expertises pour répondre aux attentes des chefs d'entreprise dans le domaine de l'emploi, des investissements, du numérique et de l'innovation, du développement durable, de la transmission/reprise, de la commande publique... ;
- **Favoriser** le développement et l'adaptation des entreprises artisanales (vers + de responsabilité sociale et environnementale, + de proximité, + de micro entreprises en capacité de grandir) ;
- **Référencer et promouvoir** les entreprises à travers la mise en place d'une Marque Artisan d'Alsace ;
- **Être aux côtés** des corporations, des organisations professionnelles et des représentants locaux des métiers ;
- **Être présents** dans tous les territoires, aux côtés des créateurs, des développeurs, des cédants et des repreneurs ;
- **Accompagner** les collectivités et positionner l'artisanat au cœur de nos bassins de vie avec la CMA comme créateur de lien entre artisans et décideurs publics ;
- **Mettre en place** un outil de recensement, d'observation et de cartographie territoriale pour mieux analyser l'artisanat et favoriser son implantation par une offre dédiée.

Promouvoir l'excellence

Défendre les titres de la filière artisanale, mettre à l'honneur les parcours d'excellence, valoriser les maîtres et les formateurs.

Nos actions

- **Défendre** les titres de la filière artisanale et organiser les examens, valoriser le logo « Artisan Maître ». Communiquer sur l'excellence de nos formations ;
- **Promouvoir et médiatiser** les concours d'excellence des métiers (Brevet de Maîtrise, Meilleurs Apprentis de France, « Worldskills », Concours divers...) ;
- **Accompagner** les artisans dans le montage des dossiers afin de renforcer leur participation aux concours, challenges, labels et prix (EPV, Madame Artisanat.) et les aider à participer à des salons prestigieux ;
- **Consolider** le soutien aux métiers d'art ;
- **Mettre à l'honneur** l'excellence au sein de nos établissements (« mur des champions », affichages numériques, partenariat avec des médias...) ;
- **Créer** des communautés et clubs de l'excellence (répertoire des anciens élèves, clubs de BM ...) et mettre en lumière les « success story », sagas d'entreprises et parcours d'exception.



Rendre plus accessible l'offre de services de la CMA



Mieux faire connaître et consommer la palette de l'offre de services (*marketing de l'offre*) pour faire grandir les entreprises et les territoires. Devenir un réflexe des entreprises pour faciliter leur quotidien, tout comme des pouvoirs publics pour développer ce pan de l'économie locale.

Nos actions

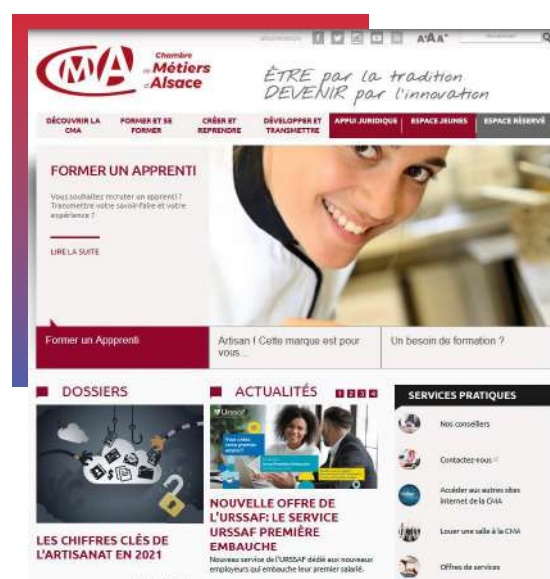
- **Faire** des élus et des agents des ambassadeurs de l'offre de service de la CMA ;
- **Améliorer** notre visibilité et notre accessibilité numérique ;
- **Développer** les partenariats territoriaux ;
- **Améliorer** notre commercialisation par un ciblage ;
- **Renouveler** nos actions de promotion de l'artisanat (*manifestations phares et événements de proximité, Sens et Matières, Salon Créer Reprendre et Développer sa Boîte en Alsace...*).

Construire l'artisanat de demain

Préparer les entreprises
et leurs chefs aux
évolutions techniques
et socio-économiques.

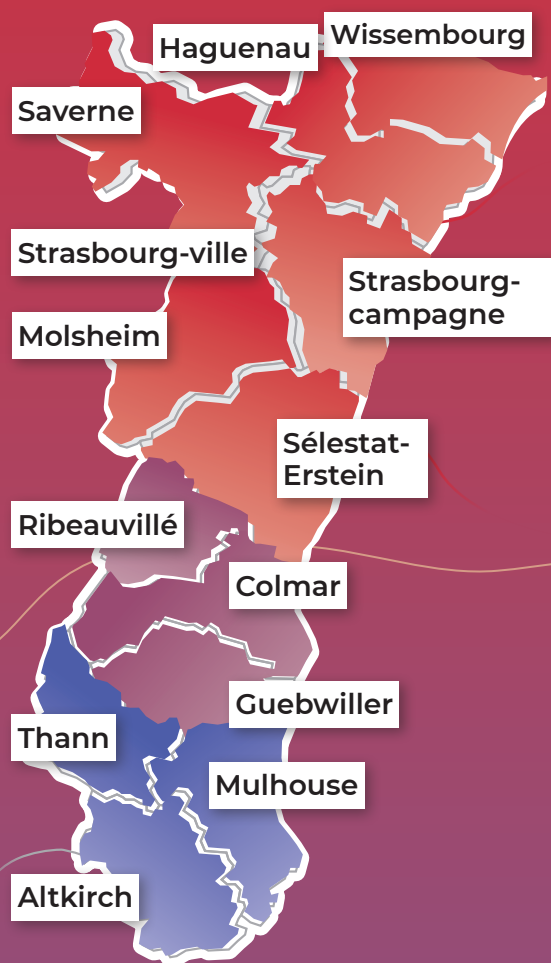
Nos actions

- **Séduire** les jeunes grâce aux ambassadeurs de l'artisanat, aux témoignages des influenceurs ou à travers des portes ouvertes au grand public ;
- **Mettre en place** des outils de formation innovants et accélérer la digitalisation, en complément de l'apprentissage par le geste ;
- **Accompagner** les entreprises artisanales à s'approprier les nouvelles technologies (*intelligence artificielle, réalité virtuelle...*)
- **Être dans l'anticipation** de la transformation des métiers, des « Fab Lab », et multiplier les partenariats locaux favorables à l'innovation.
- **Développer** l'activité transfrontalière et internationale des entreprises, favoriser les expériences à l'étranger de nos apprentis ;
- **Se positionner** sur des projets à enjeu pour la planète.



L'artisanat en Alsace

Les chiffres clés de l'artisanat alsacien
au 1^{er} janvier 2022



- **+ de 46 034 entreprises** (dont 18 245 microentreprises) représentant **160 000 actifs**
 - 37,2 % dans les services
 - 35,6 % dans le bâtiment
 - 16,8 % dans la production
 - 10,5 % dans l'alimentation
- 50 % en société / 50 % en entreprises individuelles
- **27 851 entreprises** dans le Bas-Rhin (dont 11 467 pour l'Eurométropole de Strasbourg)
- **18 183 entreprises** dans le Haut-Rhin (dont 6 577 pour Mulhouse Alsace Agglomération, et 2 798 pour Colmar Agglomération)
- + 13 982 entreprises en 5 ans (+ 44%)

Dynamique entrepreneuriale en 2021



- **7 077 immatriculations**
- **2 606 radiations**
- Solde **+ 4 471 entreprises**

Profil des dirigeants d'entreprises

- **12 225 femmes** (25,5 %) / **35 689 hommes** (74,5%)
- **1592 artisans maîtres** en Alsace

Histoire

- Le néologisme «artisanat» naît en 1921 en Alsace

La CMA : 254 agents au service de l'artisanat en Alsace

La CMAAlsace est la plus ancienne de France :

- Elle a été créée le 6 décembre 1899.
- 254 agents en 2022 ;
- Un budget de 25 millions d'euros ;
- 3 sites administratifs : Schiltigheim, Colmar, Mulhouse, et 2 Centres de Formations (Centre de Formation Bernard Stalter à Eschau et Centre de Formation de l'Artisanat à Mulhouse) ;
- Missions de la CMA : conseil, formation, accompagnement aux formalités, promotion de l'artisanat, défense des intérêts de l'artisanat.



cm-alsace.fr
apprenti-artisan.alsace
marque-artisan.alsace
artisanat.alsace

Suivez notre actualité sur

